

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL  
DE LA SEANCE DU CONSEIL GENERAL  
DU 15 DECEMBRE 2014

- n° 153 de MM. Christophe Giller (UDC) et Daniel Gander (UDC), ainsi que de 13 cosignataires, demandant au Conseil communal des tarifications différentes des places de stationnement le samedi

M. Christophe Giller (UDC) résume le postulat ci-après:

*"Les places de stationnement sur le domaine public en ville de Fribourg sont en majorité payantes ou à durée limitée. En 2015, dans le but de décourager les pendulaires à utiliser les places gratuites ou de longue durée, la Ville va instaurer un stationnement payant aux endroits encore gratuits et supprimer la majorité des places longue durée en dehors des P+R.*

*Cette mesure sera certainement très efficace pour endiguer le flux de pendulaires journalier mais aura un effet négatif pour les visiteurs, les habitants, ainsi que les organisateurs de manifestation.*

*En effet, comme les tarifications en vigueur et futures ne font pas la différence entre la semaine (lundi – vendredi) et le samedi, la ville sera moins attractive, tant pour les manifestations que pour les visiteurs.*

*En appliquant dans certains secteurs hors centre-ville un tarif meilleur marché (ou gratuit) et de plus longue durée le samedi, le flux de pendulaires de la semaine sera toujours diminué et les places seraient à disposition le samedi pour les habitants et les visiteurs, ainsi que pour les personnes se rendant aux diverses manifestations."*